

CHIMIE

Une feuille de route pour décarboner

La feuille de route de décarbonation de la filière Chimie qui représente encore 25% des émissions totales de l'industrie malgré une réduction de ses émissions de 63% depuis 1990, prévoit de réduire de 26% d'ici 2030, ses émissions par rapport à ce qu'elles étaient en 2015. Pour atteindre cet objectif, la chimie s'appuiera sur l'amélioration de l'efficacité énergétique, la production de chaleur bas-carbone et l'abattement des émissions de protoxyde d'azote (N2O) et d'hydrofluorocarbures (HFC). Cette feuille de route sectorielle a vocation à être complétée en 2021, pour approfondir le déploiement de technologies de rupture qui devront être mobilisées pour aller au-delà de cette ambition.

LE CHIFFRE

500 €

C'est le montant du chèque "France num" accordé par l'État pour aider TPE et associations dans leur effort de numérisation. Pour ces dernières, le chiffre d'affaires ne doit pas excéder 2M€ et les dépenses engagées doivent être à hauteur de 450€ minimum, entre le 30 octobre 2020 et le 30 juin 2021.

MONTAGNE

Celle de demain s'esquisse aux Orres

La Conférence internationale "Montagne de demain" qui s'ouvre ce matin aux Orres (Hautes-Alpes) et durera jusqu'à demain soir sous l'égide de l'Union Européenne, avec la présence de décideurs politiques, économiques et industriels de premier plan de 7 pays alpins, a pour objectif de bâtir la montagne de demain autour de solutions innovantes et de stratégies dédiées à la transition écologique, numérique et touristique dans les territoires alpins. La station des Orres est pilote au niveau européen dans le cadre d'un programme interrégional qui réunit 10 partenaires de 7 pays, et a permis l'émergence d'un noyau de 27 stations engagées dans une démarche commune.



Objectif emploi

Rubrique proposée en partenariat avec



Un coup de pouce pour les jeunes diplômés

Le dispositif "Un parrain, un emploi" a été initié en 2018 par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec Pôle emploi, pour aider les jeunes diplômés à optimiser leur recherche, en étant coachés par un chef d'entreprise. Les conditions pour bénéficier de cet accompagnement : avoir moins de 26 ans, être titulaire d'un bac +2 ou au-delà et être inscrit à Pôle emploi.

Le dispositif permet la mise en relation avec un professionnel du secteur d'activité du demandeur d'emploi qui le parrainera et lui apportera des conseils adaptés pour booster ses démarches, valoriser ses compétences et développer son réseau.

En trois ans, plus de 1500 jeunes diplômés ont été coachés individuellement par un parrain ou une marraine. En 2020, 526 jeunes du

territoire ont pu être accompagnés. L'objectif de la Région est de parrainer, chaque année, plus de 500 jeunes Provençaux, Alpains et Azuréens. Près de 80% d'entre eux ont trouvé un emploi à l'issue de leur parcours de parrainage.

Si la Région pilote le dispositif, Pôle emploi intervient à trois niveaux : *sourcing* des jeunes diplômés pour les orienter sur le dispositif ; mobilisation des 400 conseillers entreprise pour qu'ils encouragent les entrepreneurs qu'ils rencontrent à s'investir dans cet acte bénévole ; coaching de 90 conseillers dédiés à l'accompagnement intensif des jeunes.

C.L.

Pour devenir parrain ou filleul : <https://www.pole-emploi.fr/region/provence-alpes-cote-d-azur/employeur/un-parrain-un-emploi.html>

Dominique Nicolaï : "Aider sans assister"

Dominique Nicolaï a la fibre sociale. C'est sans doute ce qui a amené ce dirigeant en gestion de syndicat de copropriété dans le secteur de Menton-Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes) à devenir parrain, dans le cadre du dispositif mis en place par la Région avec Pôle emploi.

"En tant que chef d'entreprise, quand on arrive à ce chemin, c'est qu'on a soi-même débuté grâce à la bienveillance de quelqu'un", explique le chef d'entreprise, devenu parrain pour la première fois en février dernier. "Dans mon cabinet, je suis en charge de l'aspect social et j'ai été amené à travailler avec Pôle emploi sur des recrutements, précise-t-il. J'ai eu affaire à des interlocuteurs de qualité, qui m'ont amené des candidatures, proposé des dispositifs d'accompagnement à l'emploi. Il ne faut pas se mentir : la première année, un salarié fait perdre de l'argent à une entreprise."

Pôle emploi a présenté "Un parrain, un emploi" à Dominique Nicolaï. "J'ai trouvé la démarche intéressante, complète-t-il. Ce n'est pas de l'assistance, je n'y suis pas favorable, mais une aide à se mettre en configuration pour trouver un emploi. Mon discours est d'ailleurs plutôt entrepreneurial, il faut regarder la réalité en face."

Il faut croire que cette méthode a été plutôt efficace. Dominique Nicolaï a accompagné son premier filleul, Brendan Jappy, vers un CDI



Dominique Nicolaï est devenu parrain. /PHOTO DR

de gestionnaire social immobilier, en l'espace de trois semaines. "Je l'ai aidé à refaire son CV, définir une stratégie et, surtout, occuper le terrain des réseaux sociaux, continue le chef d'entreprise. Ça a fonctionné." L'expérience l'a incité à poursuivre son engagement : "Je viens de commencer avec une jeune femme de 22 ans, titulaire d'un BTS professions immobilières qui n'arrive pas à trouver de job."

Dominique Nicolaï a même décidé d'aller plus loin, avec la signature d'un partenariat avec le Rotary club de Menton, dont il fait partie. "C'est une cinquantaine de dirigeants qui donnent de leur temps, ajoute-t-il. Je leur présente des CV que me fournit Pôle emploi et chacun décide d'investir le dispositif de parrainage. L'idée est de créer un cercle vertueux." Et, par ricochet, de susciter d'autres vocations de parrainage.

Christine LUCAS

ÉCHOS D'ÉCO

ALTERNANCE

Kingfisher recrute et forme à Marseille

Alors que l'engouement des Français pour le bricolage ne se dément pas (+13% en 2020 selon la FMB et Inoha), Kingfisher France, maison mère des enseignes Brico Dépôt et Castorama, lance une vaste campagne de recrutement de jeunes en alternance. Durement touchés par la crise, ces derniers restent un vivier essentiel pour former les futurs talents de l'entreprise. En 2021, Kingfisher prévoit ainsi de recruter 500 jeunes en alternance, qui viendront rejoindre les 1200 alternants déjà présents dans l'entreprise. Les formations certifiantes sont assurées avec des classes de préparations aux métiers, dont deux classes de niveaux licence et master avec l'Institut Perrimond à Marseille pour environ 40 places.

ENVIRONNEMENT

ArcelorMittal Fos au tribunal

Les associations de défense de l'environnement France nature environnement (FNE) et sa représentation dans les Bouches du Rhône, avaient déposé en novembre 2018 une assignation devant le tribunal de grande instance d'Aix (TGI, tribunal judiciaire) pour manquement à la réglementation du fait de ses dépassements. Le dossier sera examiné demain matin, deux ans après son dépôt. Le site avait déjà été condamné en 2013, FNE espère qu'il en sera de même "car la société traîne beaucoup trop à investir".

RAYON D'ÉCO



Le monde d'aujourd'hui, de plus en plus numérisé, n'est plus si tranquille. En témoignent les cyberattaques dont sont de plus en plus victimes les hôpitaux et les collectivités, ainsi que les entreprises. D'où cette ambition collective mûrie par plusieurs décideurs du numérique - dont la société toulonnaise Egerie -, de contribuer à développer la prise de conscience, qu'a émergé un risque majeur nouveau contre lequel il existe des possibilités de se prémunir. Ce guide dont c'est le 2^e édition en est l'outil (Éditions Eyrolles).

Diginove compte les gens depuis l'espace

La start-up aixoise estime les populations par satellite. Sa solution pourrait intéresser de grands acteurs internationaux



Michel Bénét présente l'une des cartes sur lesquelles il travaille : celle de la ville de Kikiwit, en République démocratique du Congo. Après l'Afrique, Diginove vise l'Asie du Sud-Est. /PHOTO M.DG.

Kikiwit, vous connaissez ? Cette petite ville de République démocratique du Congo, assise sur la rivière Kwilu, se situe à quelque 500 km de la capitale, Kinshasa. Elle est depuis quelque temps l'objet des attentions de la start-up aixoise Diginove qui tente de compter ses habitants depuis les satellites qui tournent autour de la planète bleue. L'idée peut sembler insolite ; elle ouvre pourtant de solides perspectives de marchés, aux dires des trois associés qui l'ont fondée en 2016. Nom de code de ce projet futuriste : TeleCense.

Diginove, au départ, c'est une petite entreprise spécialisée dans la capture numérique documentaire. Avec Dexelia, leur suite logicielle dédiée, Michel Bénét (président), Pierre-François Besson (directeur général) et Stéphane Gakovic (responsable de la numérisation des documents) ont réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 395 000€, grâce à 1250 000 licences actives chez une soixantaine de clients.

De bons résultats - l'entreprise ne compte que six personnes dont les trois associés - qui leur ont permis d'autofinancer

à hauteur de 55% TeleCense, leur fameuse solution de comptage démographique, lauréate 2019 du concours I-nov.

Avant le "comment?", c'est le "pour quoi?" qui vient lorsque Michel Bénét évoque son innovation. "Aujourd'hui, la population mondiale grandit vite, on maîtrise mal les nombres de populations et les migrations. Si vous voulez mettre en place une campagne de vaccination ou des protocoles de sécurité en cas de tsunami, en France c'est facile, on connaît les chiffres. Mais au Nigeria, c'est beaucoup plus compliqué."

C'est là qu'intervient TeleCense. En récupérant les images gratuites en basse définition des satellites sur Copernicus, la plateforme de l'Agence spatiale européenne (Esa), l'algorithme est capable de repérer les zones habitées, et en observant la typologie des habitations (immeubles, maison...), d'estimer le nombre de personne qui y vivent. Permettant

ainsi à ses clients (ONG, gouvernements, acteurs de la santé, de l'énergie...) de s'appuyer sur ces données pour leur action de terrain.

Diginove travaille déjà sur des projets concrets en Afrique, son territoire de prédilection, notamment avec Axá Mansard, filiale de l'assureur au Nigeria. Il pourra compter pour adresser le marché, sur l'ETI française Mobilitas, très présente sur ce continent et qui vient d'entrer au capital de la start-up (voir ci-dessous).

Les perspectives sont immenses, Michel Bénét en est convaincu. Il espère dès 2022 "un chiffre d'affaires multiplié par trois. Nous passons de licences à 500 000€ pour un pays entier à 200 000€".

À Kikiwit, la rivière continue de couler, les habitants de vivre. Inconscients, sans doute, de l'intérêt qu'ils suscitent à Aix-en-Provence.

Marguerite DÉGÉZ

REPÈRES

Fondée en 2016 à Aix, Diginove compte aujourd'hui six personnes, dont un chercheur en démographie. Elle a réalisé près de 400 000 € de CA en 2020.

PRISE DE PARTICIPATION

Mobilitas commercialisera TeleCense

Elle est entrée au capital de Diginove à hauteur de 24% en avril, pour un montant gardé confidentiel. Une prise de participation qui formalise l'alliance de Mobilitas, ETI française de 4 500 personnes et 50 ans d'existence, avec la start-up aixoise. Deux raisons opérationnelles à cette dernière : "Nous avons des activités d'archivage et de numérisation ; Diginove nous apporte des solutions qui nous rendent plus performants, économiques et percutants.", expose Alain Taieb, président du conseil de surveillance du groupe Mobilitas, dont le siège social se trouve dans le Val d'Oise. Mais surtout, reprend-il, il y a "TeleCense qu'ils souhaiteraient développer à l'international dans des domaines d'utilité publique. Nous sommes une des rares entreprises françaises à être opérants dans les

54 pays africains, et c'est là que les débouchés se trouvent pour l'application de Diginove. Nos équipes commerciales du monde entier travaillent déjà sur les applications pour déceler des marchés". Et de résumer : "C'est notre savoir-faire et notre connaissance mariés à leur technologie".

Michel Bénét, de son côté, confirme. Le président de Diginove et ses associés, étaient conscients qu'une force de vente solide serait nécessaire, en particulier pour aborder un continent qui leur était quasiment inconnu. "Mobilitas va pousser l'offre, ils savent déjà adresser le marché". L'apport financier permettra aussi de recruter trois personnes d'ici la fin de l'année, et si le succès est au rendez-vous, sept l'année suivante.

M.DG.